

# Module FFA CF-AI : accompagner individuellement des adultes dans un apprentissage

## Certificat FSEA Formateur/Formatrice Accompagnement individuel

### À qui s'adresse la formation?

Ce module s'adresse à toute personne active en tant que formateur/formatrice d'adultes, à temps plein ou occasionnellement, et qui désire développer ses compétences dans l'accompagnement des adultes dans la pratique et comment soutenir des processus d'apprentissage individuels.



### Compétences visées

A la fin du module, le/la participant(e) sera capable de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer des accompagnements individuels de pratique et d'apprentissage avec des adultes, dans son domaine d'expertise, sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques données.

### Concept

Ce module « Accompagnement individuel » est une entrée au niveau I du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes.

Les contenus du module concernent l'accompagnement des adultes dans la pratique et comment soutenir des processus d'apprentissage individuels. Le point nodal est la transmission d'instruction de travail de manière individuelle en partant de la planification jusqu'à l'évaluation. L'intégration du digital en formation sera analysée en tirant des enseignements de ses propres pratiques.

La thématique « former à la pratique professionnelle » sera travaillée de manière plus approfondie et dans un contexte différent que dans le cadre des cours de formateurs en entreprise. Cette matière détaillée permettra de cibler les besoins des personnes qui accompagnent des apprenants individuels dans la formation d'adultes. Elle soutient et amène la cohérence des phases de ce module de formation.

La charge de travail est estimée à environ 179 heures d'investissement personnel sous forme de journées de cours en présentiel et à distance ainsi que de travaux individuels et collectifs à réaliser entre les journées de formation.

Le travail hors classe, 164 heures dont 88 heures guidées, se compose de tâches individuelles et collectives sous forme de lectures, de visionnages, d'exercices et de réalisation de travaux. Il soutient l'émergence d'une communauté de pairs, avec du feedback et une coopération régulière.

Le travail en contact, 91 heures, se concentre sur une revue approfondie et en nuances des concepts, restitution et d'analyse des productions.

Ce module fournit les bases nécessaires aux formateurs désirant obtenir une qualification reconnue au niveau national par les institutions de formation continue et fait partie du standard de qualité eduQua.

Le descriptif détaillé, y compris la liste des compétences développées et attestées dans le module, sont disponibles sur [le site de la FSEA](#).



### **Accompagner des adultes dans la pratique et soutenir des processus d'apprentissage individuels**

- Bases de l'apprentissage et de l'enseignement spécifiques aux adultes
- Préférences, styles et types d'apprentissages
- Modèles de processus d'apprentissage et planification détaillée de séquences de formation et d'accompagnements d'apprentissage
- Compétences et objectifs d'apprentissage individuels, formulation d'objectifs, définition participative d'objectifs
- Sélection de contenus d'apprentissage et situations d'apprentissage appropriés
- Diversité des méthodes, méthodes axées sur le processus d'apprentissage et formes d'apprentissage pour la pratique et le soutien à l'apprentissage
- Utilisation de médias et de matériel de cours analogiques et basés sur la technologie
- Conception de tâches d'apprentissage, formulation de missions d'apprentissage adaptées au niveau
- Orientation et suivi des étapes, du travail et des processus d'apprentissage
- Méthodes simples pour assurer les résultats d'apprentissage, vérification des objectifs et évaluation des accompagnements individuels
- Image de l'individu et principes andragogiques fondamentaux
- Communication respectueuse, utile et claire, gestion des incidents
- Perception et observation des processus et des comportements d'apprentissage
- Voies d'apprentissage individuelles, stratégies d'apprentissage, ressources et promotion individuelle de l'apprentissage
- Techniques d'apprentissage et de travail, organisation individuelle et autoréflexion
- Bilan de situation et évaluation des prestations d'apprentissage
- Attitude et rôle en tant que formatrice ou formateur de pratique

## Former à la pratique professionnelle

- Tâches et rôles dans la formation en entreprise
- Accompagnement des jeunes et des adultes
- Méthodes de base pour l'apprentissage sur le lieu de travail
- Bases de la communication avec différents apprenants et étudiants
- Retour d'information sur les progrès d'apprentissage
- Cadre juridique de la formation et de la formation professionnelle en entreprise, niveaux d'enseignement secondaire supérieur (sec. II) et tertiaire



## Prérequis, conditions d'obtention et évaluation des acquis

### Prérequis :

Vous disposez de compétences dans votre domaine professionnel spécifique. Une expérience préalable ou en cours dans la conduite d'accompagnements individuels dans un apprentissage est fortement recommandée. Pour l'obtention du certificat, une attestation de pratique sera exigée (voir sous conditions d'obtention).

### Conditions d'obtention du module :

- Participation active à la formation durant les heures en contact prescrites (taux de présence : au moins 80%) et participation aux activités asynchrones à distance.
- Obtenir l'appréciation « Acquis » dans le justificatif de compétences délivré par le/la formateur/formatrice du module.
- Réflexion régulière sur son propre processus d'apprentissage à l'aide d'un portfolio. La réflexion doit être effectuée par écrit et sera attestée par le/la responsable de module. La réflexion ne fait pas l'objet d'évaluation qualifiante, mais doit être fournie.
- Attestation d'une expérience pratique dans la formation d'adultes sur une durée d'au moins 2 ans, à temps partiel, pour un total de 150 heures dont au moins 100 heures consacrées à l'accompagnement d'adultes.

### Evaluation des acquis :

La validation des compétences de ce module comprend une documentation et la visite d'une séquence de formation réelle ou d'accompagnement de l'apprentissage avec une personne adulte, ainsi que de la réflexion sur la réalisation de ces éléments.



## Reconnaissance

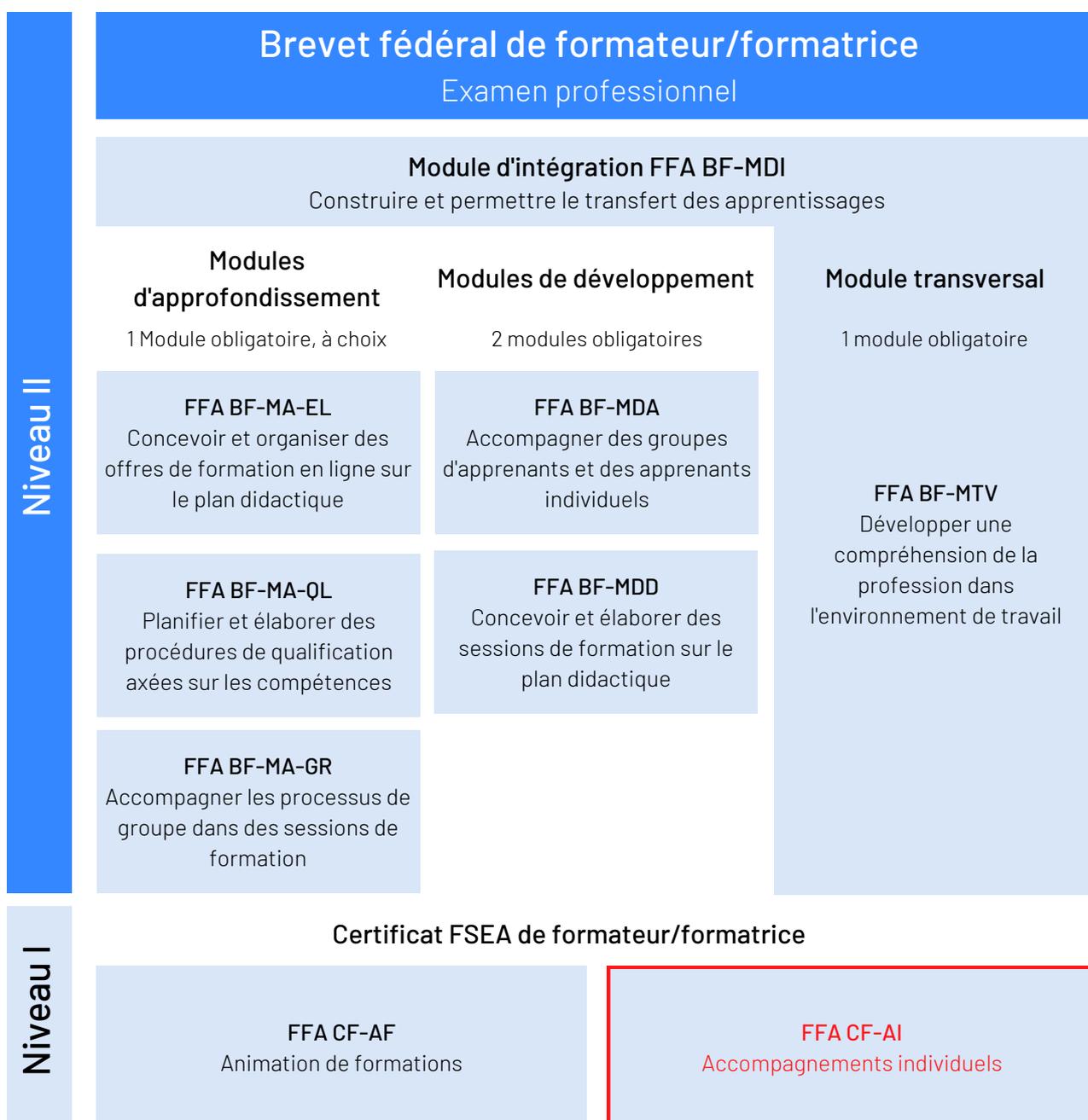
Vous recevez une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de cette formation, pour autant que votre taux de présence atteigne 80%.

Dès que vous aurez obtenu la mention « Acquis » pour votre évaluation et que vous nous aurez fourni « l'attestation de pratique », le certificat modulaire FFA CF-AI vous sera délivré.

## Vue générale du parcours menant au BFFA

Les personnes détentrices du brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes « sont capables de concevoir, de planifier, d'organiser, de communiquer et de réaliser des projets et des actions de formation d'adultes dans leur domaine d'intervention, et elles sont à même de développer des instruments d'évaluation pour ces projets et actions. Elles sont capables d'identifier et d'analyser des processus de groupes en formation, d'intervenir de manière adéquate et d'accompagner chaque apprenant dans son processus d'apprentissage » (art. 2.1 du Règlement concernant le contrôle des évaluations modulaires menant au brevet fédéral de formateur/formatrice du 3 septembre 1999).

Pour passer l'examen du brevet fédéral de formateur/formatrice, les candidats doivent avoir obtenu les certificats des modules ci-dessous :



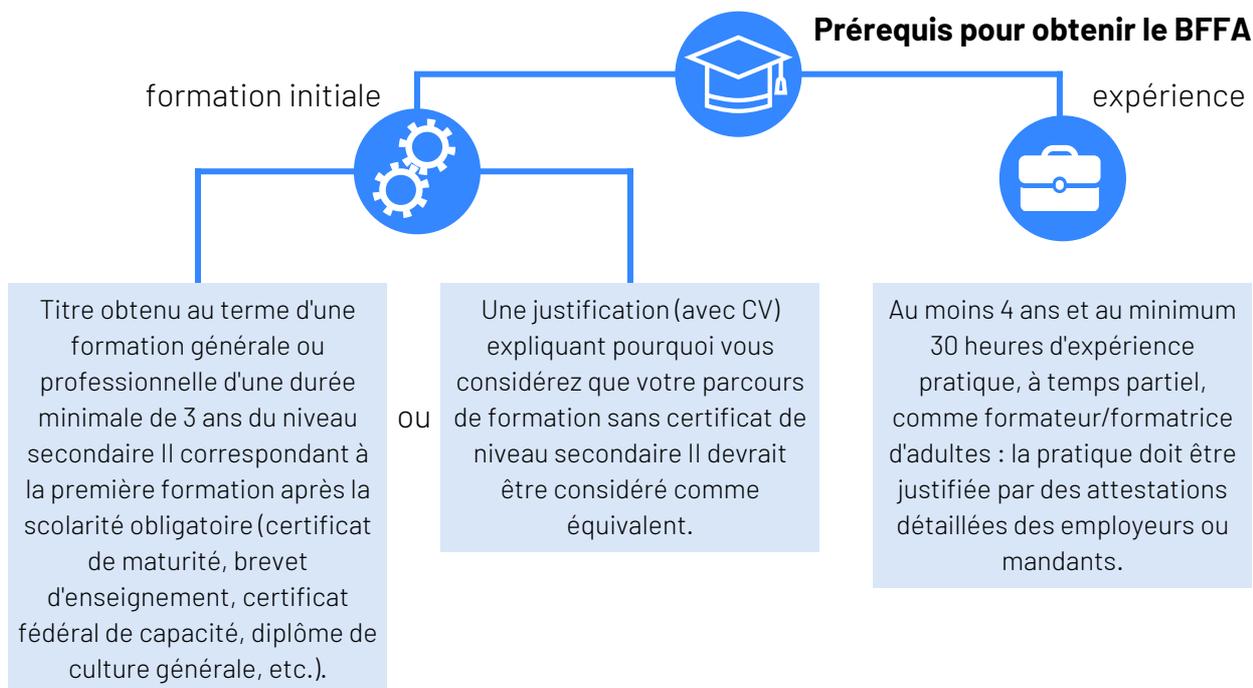
En principe, chaque candidat(e) peut choisir l'ordre dans lequel il/elle va suivre les modules. Cependant, telle que cette formation a été conçue par l'association professionnelle, nous conseillons de commencer par l'un des deux certificats FSEA de formateur/formatrice, modules de base considérés comme premier niveau de qualification. Sa validité n'est pas limitée dans le temps.

Les certificats des modules de développement, le certificat du module transversal et le certificat du module d'intégration ont une validité de 5 ans. Les certificats des modules d'approfondissement ont une validité de 10 ans.

De plus amples informations peuvent être trouvées sur [le site de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA](#).

## Conditions d'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice

Pour obtenir le brevet fédéral, les prérequis sont les suivants :



## 2 voies pour l'obtention du brevet fédéral

### 1. Suivre les 6 modules, réussir les évaluations et passer avec succès l'examen professionnel

Dès l'obtention des 6 certificats modulaires requis, les participants remplissant toutes les conditions peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès du Secrétariat de la FSEA.

### 2. Demander une reconnaissance et une validation des acquis

« La validation des acquis est la procédure par laquelle une institution, une école, une autorité reconnaît que des compétences, résultant d'une formation formelle ou non formelle, ou de l'expérience, ont la même valeur que celle d'un titre donné. Les procédures de validation des acquis favorisent le principe de l'apprentissage tout au long de la vie et encouragent la qualification professionnelle » (Validation des acquis – Guide national, mai 2007).

La procédure en reconnaissance et de validation des acquis est une démarche individuelle. L'ensemble de la procédure et les coûts sont disponibles sur le site de la FSEA.

Le secrétariat de l'association faîtière se tient à votre disposition pour vous renseigner :  
Fédération suisse pour la formation continue FSEA

Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne

Tél. : 022 994 20 10 / E-mail : fsea@alice.ch

[Site internet](#)

## Financement de la formation

La politique fédérale de subventionnement de la formation professionnelle supérieure permet aux personnes domiciliées en Suisse, ayant suivi des cours préparatoires et qui passent un examen fédéral, de pouvoir demander des subventions fédérales pour les cours préparatoires suivis. Cette subvention est indépendante de la réussite à l'examen.

[Plus d'informations](#)